
Renforcement de la qualité et de l'économicité

Exposé pour le mercredi de la santé

Petra Busch, directrice de l'ANQ

20 mars 2019

Der ANQ - Organisation

Vereinsorgane

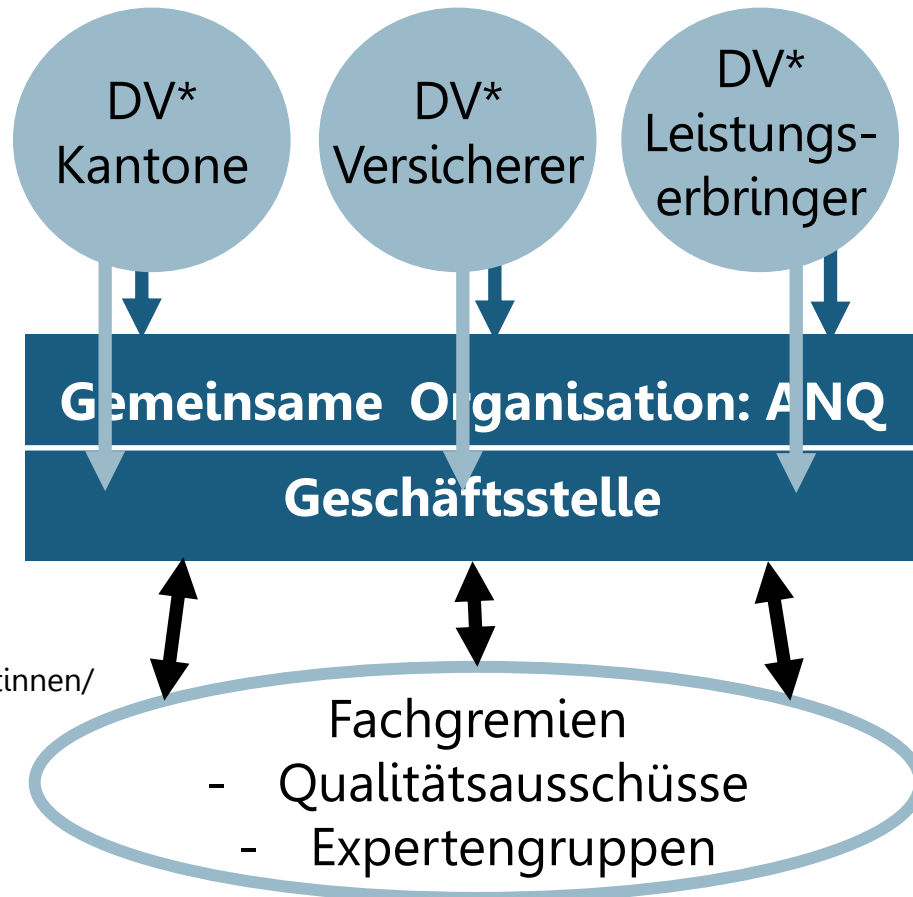
- Mitgliederversammlung
- Vorstand mit unterstellter Geschäftsstelle
- Kontrollstelle

➔ 2009: Gründung Verein ANQ
2011: Abschluss Nationaler Qualitätsvertrag

➔ Geschäftsstelle verantwortlich für die operative Umsetzung

➔ Unterstützung durch Fachexpertinnen/-experten zur wissenschaftlich Korrekten und praxisnahen Umsetzung

*DV = Dachverbände



Le contrat qualité national, une œuvre de pionnier

- Contrat = au sein du système de santé, projet pionnier au niveau international
- Signé par l'ensemble des hôpitaux et des cliniques suisses, par tous les assureurs et tous les cantons
- Adhésion obligatoire
 - Hôpitaux et cliniques » réaliser les mesures de l'ANQ
 - Assureurs et cantons » intégrer les mesures de l'ANQ dans les contrats de prestations et les conventions tarifaires, et fournir un financement de départ.

Mesures de la qualité actuelles

Soins aigus résidentiels [A], Psychiatrie [P], Réadaptation [R]

- Satisfaction des patients [A, P, R]
- Infections du site chirurgical [A]
- Réadmissions potentiellement évitables [A]
- Chutes et escarres [A]
- Registre des implants SIRIS (prothèses de hanche et de genou) [A]
- Importance des symptômes [P]
- Mesures limitatives de liberté [P]
- Capacité fonctionnelle (structure et physique) [R]
- Qualité de vie [R]
- Objectif de Participation (fixation et atteinte des objectifs) [R]

Indicateurs de la qualité de l'ANQ

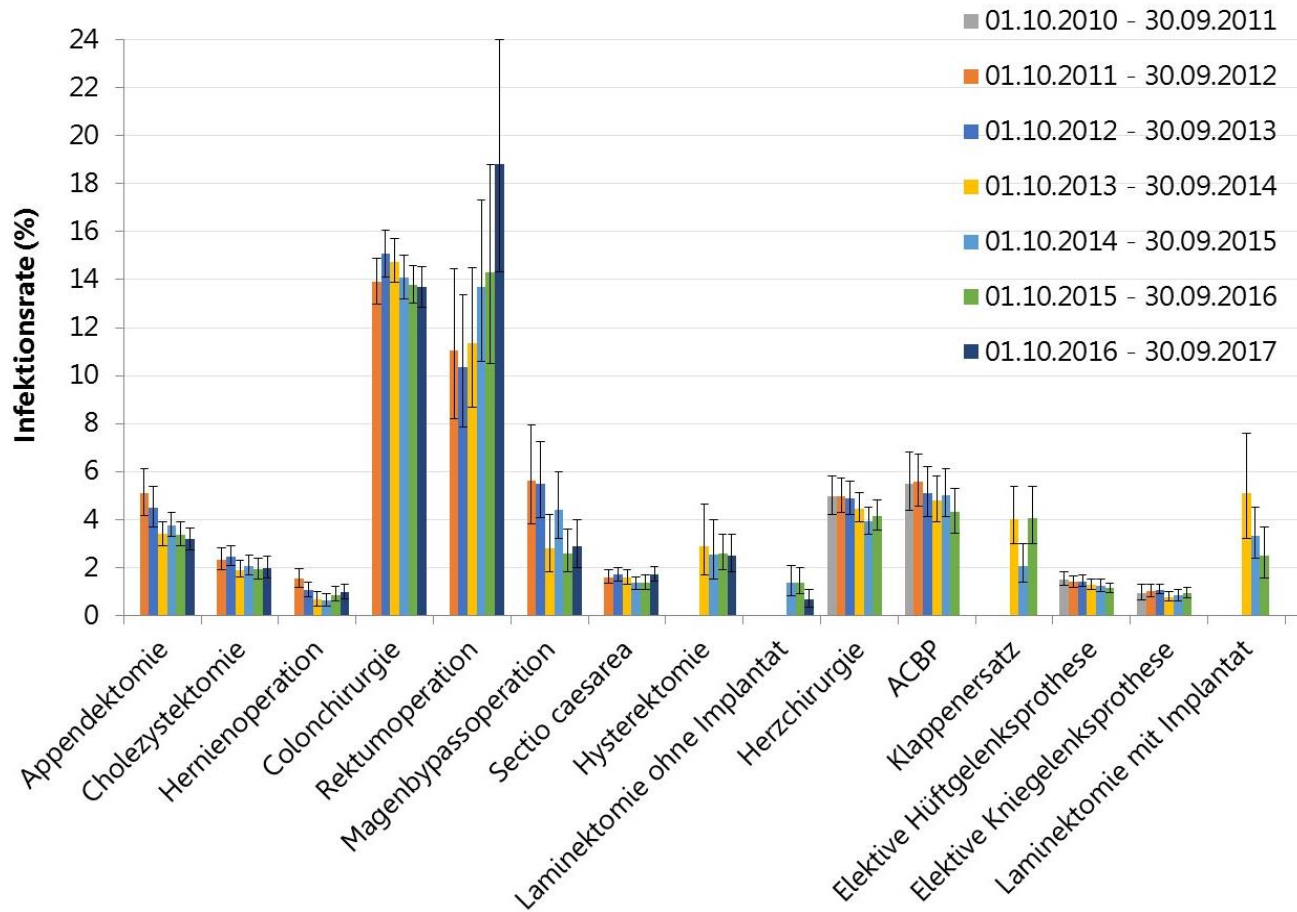
Conviennent/choisis pour le développement de la qualité, c'est-à-dire pour:

- des mesures identiques dans toute la Suisse
- la publication transparente des résultats
- des comparaisons justes, nationales et internationales
- le lancement de mesures d'amélioration dans les hôpitaux/cliniques
- le dialogue entre prestataires et agents payeurs

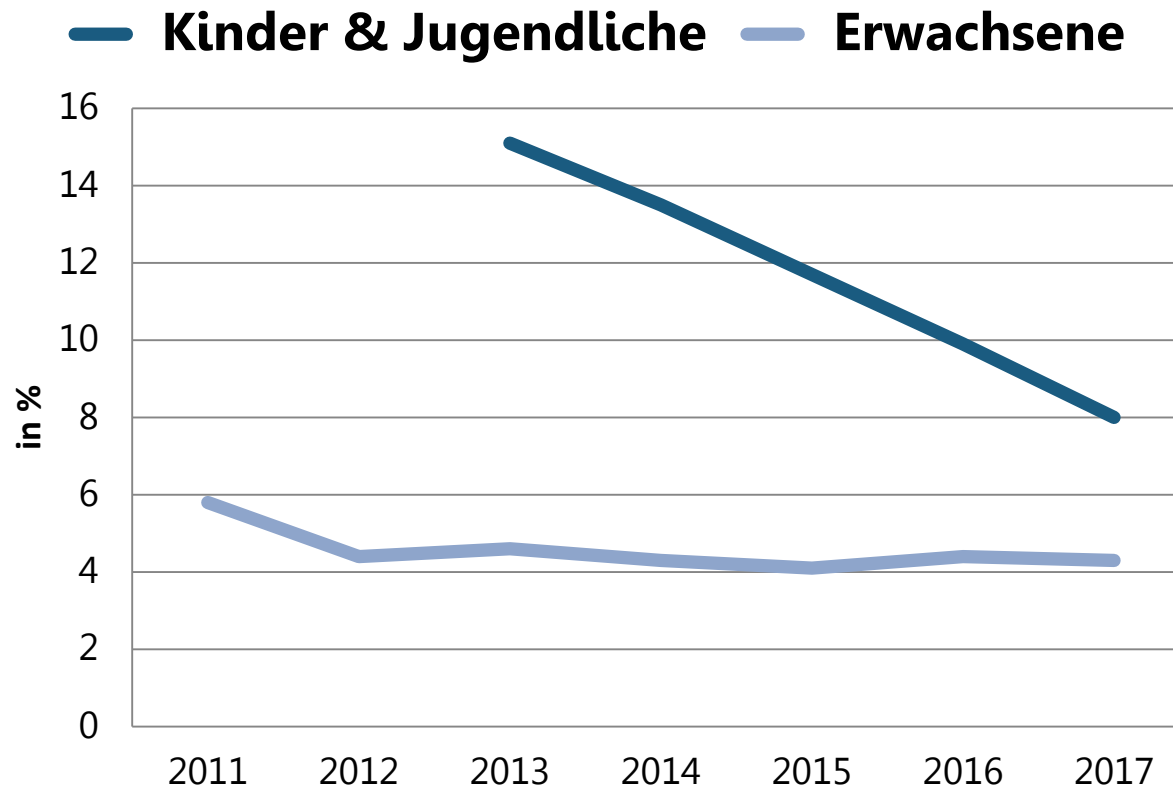
Ne conviennent pas / ne sont pas retenus pour:

- l'allocation des ressources et rémunération en fonction de la qualité
- des sanctions
- des classements

Exemple de réussite: infections du site chirurgical



Exemple de réussite: escarres de décubitus



Principaux facteurs de réussite

- Légitimation de l'ANQ par les principales parties prenantes (parité, approche ascendante)
- Engagement contractuel, financement défini
- Concentration de différentes expertises dans une seule organisation
- Collaboration très étroite et consensuelle avec les experts, les sociétés professionnelles et les institutions indépendantes
- Définition claire des rôles, des compétences et des processus
- Ressources suffisantes dans les hôpitaux/cliniques
- Communication des résultats soigneuse, transparente et neutre

Exemple actuel: taux de réadmissions 2016

- Contexte: beaucoup plus d'hôpitaux en-dehors des normes que l'année dernière (47 vs. 18)
- La publication transparente, largement commentée dans les médias, a mis la pression sur les hôpitaux qui avaient de moins bons résultats
- Les hôpitaux à court d'arguments ne s'étaient pas (encore) préoccupés des résultats de l'ANQ
- Depuis le début des mesures, l'ANQ met à disposition des outils permettant à chaque hôpital d'analyser ses résultats

Conclusion

- L'approche ascendante a fait ses preuves = exploiter le potentiel des organisations modèles existantes (ANQ p. ex.)
- Réunir les forces - en impliquant tous les partenaires
- Trouver une nouvelle manière de coordonner, concentrer et centraliser les initiatives actuelles et futures
- Collaboration réglée par voie contractuelle, ressources suffisantes (p. ex. comme le contrat qualité national)
- La publication transparente des résultats met la pression et encourage la présentation de preuves de la qualité

Merci de votre attention.

Pour de plus amples informations: anq.ch

Informations régulières sur les mesures et
l'évolution:

[ANQ-Newsletter](https://anq.ch) (abonnement via anq.ch)